

Carrefour



**Avec cette simple carte,
vous pouvez payer
tous vos achats
(au comptant ou à crédit)**

Demandez votre carte PASS au stand PASS du magasin.



Route de Paris. Ouvert tous les jours, sauf le dimanche
de 9 h à 22 h, le samedi de 9 h à 20 h.

CHARVET

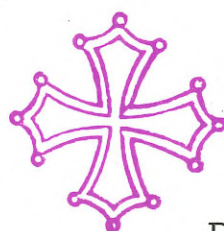
Combustibles

Chauffage Service

RN 20

45400 CERCOTTES

Tél. 73.50.80



CUVES OCCITANES

S.A.R.L.

20 VINS VRAC

Direct des coopératives
Plus de 120 crus en bouteilles

885 RN 20
SARAN
Tél. 73.24.00

ZAC SUD
OLIVET
Tél. 63.78.40

Le CRÉDIT AGRICOLE

SUR LE LIEU DE VOS ACHATS :

A CARREFOUR,

UTILISEZ VOTRE CARTE
à notre guichet libre service
POUR EFFECTUER
VOS OPÉRATIONS COURANTES

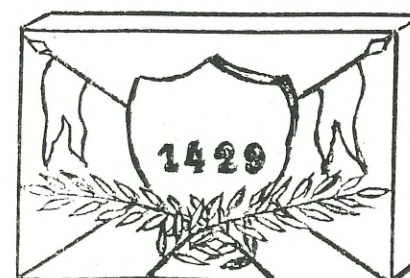


LE BON SENS PRÈS DE CHEZ VOUS

Bulletin Municipal de CERCOTTES n° 2



Ménager, éditeur



1985

POURQUOI payer plus cher?

la solution:

marché QUELLE

Centre Commercial des Cent Arpents RN 20 SARAN



Division commercialisation:
B.P. n° 1
45401 FLEURY-LES-AUBRAIS - CEDEX

Division fabrication:
SARAN
La Foulonnerie
B.P. n° 13
45401 FLEURY-LES-AUBRAIS - CEDEX



Chargeuse-pelleteuse 415 B



Tracteur 4040 S - 115 ch



Moissonneuse-batteuse 1085 - Hydro 4 - 195 ch



Tracteur de jardin 318 - 18 ch

Une gamme complète de matériels
agricoles, travaux publics, génie civil,
forestiers, espaces verts et loisirs.

Nous tenons à remercier les
fidèles amis annonceurs qui,
par leur participation, ont
permis la réalisation de ce
bulletin pour l'information
des habitants de notre Com-
mune.



FERMEX

S.A.R.L. au capital de 25.000 F
Portes automatiques et manuelles
Portails et clôtures PUC, alu et bois
Fermeture de bâtiment - Menuiserie aluminium
54, Route Nationale - 45400 CERCOTTES - Tél. (38) 75.40.17

LE MOT DU MAIRE

En début d'année, où la crise économique sévit dans notre pays, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous un emploi stable et durable.

En 1984, le Conseil Municipal soucieux de votre bien être a terminé l'assainissement en zone habitable. Malgré le gros effort financier que ces travaux ont entraîné, je tiens à vous rappeler que la commune n'a pas augmenté son taux d'imposition depuis deux ans. Mais, vous avez pu constater un changement de tarif. Celui-ci est dû à l'augmentation de votre base d'imposition décidée par l'Etat.

En 1984, les investissements prévus ont été réalisés.

En 1985, les investissements seront réalisés, suivant les subventions que nous pourrions obtenir du Conseil Général.

Je remercie la commission d'informations d'avoir passé ses soirées à la réalisation de ce bulletin, ainsi que les annonceurs sans qui celui-ci ne pourrait paraître.

J'espère que ce bulletin vous aidera dans votre vie quotidienne, où vous y trouverez les renseignements utiles.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons tous nos Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année.

Le Maire, Philippe SAVOURE-LEJEUNE

Calendrier des activités 1985

établi après concertation entre les membres des
commissions d'information, des fêtes et les
présidents des sociétés locales

JANVIER

- 20 Repas offert par la commune aux Anciens
- 26 Galette inter-sociétés réunissant les membres de l'association de gymnastique volontaire, de l'association sportive municipale (tennis) et du Comité des Fêtes

FÉVRIER

- 2 Comité des Fêtes : soirée Choucroute
- 16 C.A.T.M. Concours de cartes

MARS

- 2 Concours de belote, organisé par le club des Anciens
- 9 Carnaval de l'Ecole
- 16 Comité des fêtes : soirée Théâtre
- 23 C.A.T.M. Concours de cartes

AVRIL

du 20 avril au 23 juin : Initiation Tennis

MAI

- 5 Comité des Fêtes : marche UFOLEP
- 8 Fête de la Victoire
- 12 Tennis (tournoi en double par tirage au sort)
- 25 C.A.T.M. Concours de boules

JUIN

- 9 Comité des Fêtes Pêche et Pique-nique
- 15 C.A.T.M. Concours de boules
- 16 Méchoui des Pompiers
- 22 Feu de la Saint-Jean
- 23 Fête patronale et exposition-vente du club des Anciens

JUILLET

- 13 Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal Fête Nationale

SEPTEMBRE

- 8 Tournoi Tennis (double par tirage au sort)

OCTOBRE

- 11 Fête de l'Armistice

DÉCEMBRE

- 8 Repas de Ste-Barbe des Sapeurs-Pompiers

Edition S O F I P

10, rue Porte Saint-Jean - 45000 Orléans - 62.05.06

Réalisation RÉGIE 2000

27, rue du Bourdon Blanc - 45000 Orléans - 62.27.14

En couverture :
Reproduction d'une ancienne pierre taillée trouvée
en Cercottes et rappelant le passage de Jeanne d'Arc.

COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES

- Commission des Finances :**
MM. Savouré-Lejeune, Charpentier, Agneessens, Catel, Cognet, Mathieu, Poyau, M^les Buisson, Soulas.
- Commissions des Travaux et des Chemins :**
MM. Savouré-Lejeune, Charpentier, Galopin, Cognet, Mathieu, Poyau.
- Commission de Aide Sociale :**
MM. Savouré-Lejeune, Galopin, Agneessens, Catel, Decourtye, Lecas, Robin, M^les Buisson, Soulas.
- Commission des Impôts Directs :**
MM. Savouré-Lejeune, Charpentier, Agneesens, Cognet, Cruchet, Mathieu, Poyau, Robin, M^le Soulas.
- Commission du Personnel :**
M. le Maire et les deux Adjoints, M^le Buisson A., MM. Agneessens, Cruchet, Decourtye, Poyau, Robin.
- Commission des Fêtes :**
MM. Savouré-Lejeune, Galopin, M^le Buisson, MM. Cruchet, Decourtye, Evanno, Lecas, Robin.
- Commission École Primaire :**
MM. Savouré-Lejeune, Galopin, Cruchet, Robin, Catel, Decourtye, M^le Soulas.
- Syndicat Scolaire CES Fleury :**
MM. Savouré-Lejeune, Catel, Mathieu, Poyau, Robin.
- Syndicat Intercommunal de La Retrève :**
MM. Savouré-Lejeune, Charpentier, Cognet, Cruchet, Mathieu Poyau, M^le Soulas.
- Syndicat des Eaux de Cercottes - Gidy - Huêtre :**
MM. Savoure-Lejeune, Charpentier, Galopin, Poyau, M^le SOULAS
- Commission Assainissement :**
MM. Savouré-Lejeune, Charpentier, Galopin, Decourtye, Evanno, Lecas, M^les Buisson et Soulas.
- Association Sportive :**
MM. Savouré-Lejeune, Galopin, Evanno, Mathieu, Robin.
- Conseil de discipline :**
MM. Savouré-Lejeune, Charpentier, Galopin.
- Commission d'Information :**
MM. Savouré, Catel, Decourtye, Evanno, Galopin, M^les Buisson, et Soulas.
- Commission d'Urbanisme :**
MM. Savouré-Lejeune, Charpentier, Galopin, Agneessens, Catel, Cruchet, Decourtye, Robin.
- Commission du Cimetière :**
MM. Savouré-Lejeune, Charpentier, Galopin, Mathieu, Lecas, M^les Soulas.
Hors conseil : MM. Billereau, Mathieu B. (père), Millet.

Adresses utiles

- MAIRIE**
RN 20 - Tél. 75.41.06
Ouverture du lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Bureau fermé au public le mercredi après-midi.
- GENDARMERIE**
RN 20 – Tél. 75.41.05
- POMPIERS**
Tél. 75.41.05
- P.T.T.**
RN 20 - Tél. 75.41.00
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h - le samedi de 8 h 30 à 12 h.

- IMPÔTS**
Secteur de Fleury les Aubrais, 131 Fg. Bannier Orléans
ouverture mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30
- PERCEPTION**
Secteur d'Orléans Banlieue – 2, rue des Chats Ferrés Orléans
ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 – Tél. 53.27.24
- MÉDECIN**
Cabinet médical – 50, route de Paris, Chevilly – Tél. 80.10.09 (24 heures/24)
- INFIRMIÈRE**
62, rue de Paris, Chevilly – Tél. 80.11.04
- TAXI**
21, route Nationale 20, Cercottes – Tél. 75.40.27
- ÉCOLE PRIMAIRE** - Tél. 75.40.58
- E.D.F.**
630, ancienne route de Chartres, Saran.
Tél. 73.50.05
- CULTE CATHOLIQUE**
Presbytère de Gidy - Tél. 75.35.80
Autres cultes : Orléans.
- CENTRE MÉDICO SOCIAL** - Artenay - Tél. 80.05.59
Prêt gratuit du matériel (fauteuil roulant, béquilles...)
- ASSISTANTE SOCIALE**
M^le Venot - Tél. 80.00.45
- L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE**
Offre divers services (aide ménagère aux personnes âgées, bourse aux vêtements, jouets, etc...) Mme Pfeiffer – Tél. 75.32.87 Gidy
- BIBLIOBUS**
Un dépôt de livres (romans, documentaires,...) se trouve à la mairie. Il est accessible à tous adultes et enfants. Le prêt de livres est gratuit.

Commerçants, artisans et entreprises de Cercottes

- AUBERGE DE LA FORÊT : M. et Mme Brissard
Mr AUBRY : Fermetures de bâtiments
CERCOTTES UTILITAIRES : Mr Touchard, véhicules utilitaires
CHARVET : fuel, charbon, bois, transports
Mr DALIBARD : électricien
DALLAS : grill, dancing
Mr DUGENEST : ébéniste
Mr DUMERY : garage station service
ELF : Mr et Mme Roche
ENTREPRISE INDUSTRIELLE
Mr HUSSON : poisonnier
LA ROCHOISE : Mr Maretheu
Mr LAURENT : taxi
Mr et Mme MOREAU : antiquaire
MATÉRIEL ET SERVICE : J.C.B.
MOBIL : Mr Hatton - station service
MONOTO : Mr Dufeutrelle - garage
MOOKY AUTOMOBILE: Mr Migniot mécanique tôlerie peinture
ORLÉANS VÉHICULES INDUSTRIELS : M. Agneesens
Garage Unic
Mr PAYAN : garage
PINSARD ET FAUCHEUX : carrosserie industrielle
SPORTS LOISIRS CARAVANES : M.C. et J.C. Robin
SHELL : Mr Reiser Dominique
VERENDAS : France Confort Sécurité
ORLÉANS POIDS LOURDS : Mr Baudeau

Le budget 1984

voté par le Conseil Municipal

Dépenses

Section de fonctionnement	
60	Denrées et fournitures 87.650
61	Frais de personnel et charges sociales et rémunérations diverses 435.000
62	Impôts et taxes 1.800
63	Travaux et services extérieurs 266.000
64	Participation et contingents 165.604
65	Allocations subventions 34.400
66	Frais de gestion générale 163.114
67	Frais financiers 287.227
69	Charges exceptionnelles 3.400
83	Prélèvement pour dépenses d'investissement 195.478
1.639.673	
Section d'investissement	
13	Frais extraordinaires 5.000
16	Remboursement d'emprunts 91.955
21	Acquisition de biens meubles et immeubles 50.980
23	Travaux de bâtiments et de génie civil 1.485.124
26	Retrève 30.044
1.663.103	

Le budget est public. Il est à la disposition des contribuables qui souhaitent connaître le détail de chaque chapitre.

A propos du fonctionnement :

Dans les recettes de fonctionnement se trouve au chapitre 77, essentiellement le montant des "impôts locaux" versés en 1983, soit :	
taxe d'habitation	138.437
taxe foncière sur les propriétés bâties	170.032
taxe foncière sur les propriétés non bâties	70.770
taxe professionnelle	365.107
744.346	

Les dépenses de fonctionnement à la charge de la commune sont nombreuses et lourdes. Il n'est pas possible de dire "Y-a qu'à faire payer la commune" sans envisager en même temps une rentrée d'argent.

Réalisations 1984

TRAVAUX

- Toitures bâtiments communaux
- WC salle polyvalente
- Abri de bus lotissement de la Gibelotterie
- Cuisine de la cantine, aménagement et remise en peinture
- remise en état porte de l'église
- Assainissement : la Touche et rue de la Chaise
- Entretien de la voierie
- Aménagement au pont de la Retrève (raccordement à la Nationale 20)
- Matériel incendie
- Trottoirs de la Gibelotterie Lots n° 1 au n° 11 et n° 40 à 44

Recettes

Chapitre	
70	Produits de l'exploitation 112.130
71	Produits domaniaux 15.245
72	Produits financiers 104.324
73	Recouvrements, subventions 170.413
74	Dotation globale de fonctionnement 355.959
75	Impôts indirects 17.605
77	Contributions directes 794.971
82	Produits antérieures 69.026
1.639.673	
06	Excédent d'investissement reporté 252.468
10	Subventions d'équipement 9.700
11	Prélèvement sur recette de fonctionnement 195.478
14	Participation à des travaux d'équipement 140.940
16	Produits des emprunts 1.050.000
25	Recouvrement des créances à long ou moyen terme 14.517
1.663.103	

Prenons un exemple : l'électricité.
Il y a dans la commune 17 points de livraison du courant : ainsi la commune paie en abonnement à EDF la somme de 19.740 F. Le montant total annuel des diverses factures EDF s'élève à 67.627,61 F ! Le montant annuel d'électricité pour assurer le fonctionnement du feu rouge est de 3.100 F ! L'entretien de l'éclairage public en 1983 s'est élevé à 10.310 F.
Une saine gestion a cependant permis de prélever une somme de 195.478 F sur le budget de fonctionnement en faveur de l'investissement (c'est donc 12 % du budget de fonctionnement qui a pu être investi).

A propos de l'équipement

En 1984 la commune a emprunté 1.050.000 F afin de financer l'assainissement de "la touche" et de la rue de la chaise (750.000 F à un taux de 12,75 % et 300.000 F à un taux de 14,5 %). Afin d'éviter des coûts globaux trop élevés la durée du remboursement a été fixée à 15 ans. Signalons que la commune touchera chaque année une subvention égale à 35 % du montant du remboursement puisqu'il s'agit d'assainissement. Le montant de la TVA sera également récupéré par la commune. Pour les résidents, le montant de la taxe de raccordement en 1984 était de 3.800 F.

INVESTISSEMENT

- Matériel pour employés communaux (outillage)
- Tronçonneuse
- Tondeuse à gazon
- Mobilier pour salle de réunions
- 2 abris de bus (Mairie et la Mare) rachetés à la Société de publicité
- Réfrigérateur cantine
- Equipement de la Mairie : Minitel (en location)

Groupe scolaire

ÉCOLE MATERNELLE

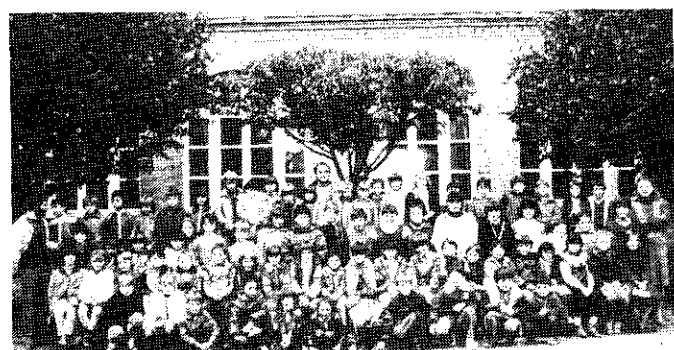
Elle comprend 15 enfants nés en 1981.
Elle comprend 10 enfants nés en 1980
placés sous l'autorité de Madame Lepage, institutrice, aidée
dans sa fonction d'éducatrice par une aide-maternelle.

ÉCOLE PRIMAIRE

Monsieur Charillon, Directeur, et ses adjoints, Mademoiselle Robinet et Monsieur Vassort, remplaçant de Monsieur Vil-dammé, assurent l'éducation de 105 enfants scolarisés. La répartition des élèves est la suivante :

- **Classe de M. Vassort** : 26 élèves
13 en Grande Section - 13 en Cours Préparatoire
- **Classe de M. Charillon** : 29 élèves
16 en Cours Élémentaire 1^{re} Année
13 en Cours Élémentaire 2^e Année
- **Classe de Mlle Robinet** : 25 élèves
14 en Cours Moyen 1^{re} Année
11 en Cours Moyen 2^e Année

Une étude surveillée accueille chaque soir, de 16 h 30 à 18 h, environ 15 enfants. Tarif de cette étude : 8 F par jour et par enfant.



Le jeudi 20 décembre, la Municipalité a offert un après-midi récréatif aux enfants des écoles : clowns, goûter, et même le père Noël était venu pour écouter les confidences des plus jeunes.



Cantine

Le nombre de rationnaires de la cantine scolaire oscille entre 22 et 25 enfants. Les tarifs des repas sont les suivants :

- Pour les enfants de la commune : 13,00 F
- Pour les adultes et les enfants hors commune : 18,85 F

Les menus, bien étudiés, sont appréciés de tous.

L'informatique au service de votre mairie

Grace au MINITEL (écran-clavier), la commune est reliée au système S.I.C.L.O.P.E., lancé en mars dernier, par le Conseil Général (S.I.C.L.O.P.E. = système d'information des collectivités du Loiret, organisé en pages d'écritures).

En pianotant sur le clavier, dans la minute qui suit, nous sommes en relation avec le Conseil Général, par communications et lecture immédiates "stockées" au chef lieu de département. Nous pouvons envoyer un courrier, demander un renseignement, connaître différentes informations (exemple guide des droits et démarches, guide des subventions, etc.). Ce nouvel outil de travail, nous donne la possibilité de nous mettre en relation avec différents services : Equipements, C.F.P.C. (Centre de Formation du Personnel Communal) et mairies équipées du Minitel ou d'un terminal.

Cette année, le fichier électoral de la commune sera mis sur le Minitel et à partir du secrétariat, les additions et les radiations seront faites directement.

L'intérêt de ce système consiste dans la suppression des nombreux volumes édités et la transmission directe des renseignements, sans intermédiaire. La facilité d'exécution constitue un gros avantage pour les services communaux, au service de la population.



Le coût de location du Minitel est de 85 F par mois et à chaque utilisation s'ajoute le prix d'une communication téléphonique (0,75 F quelle qu'en soit la durée).

Centre de Loisirs

JUILLET 1984

Le Centre de Loisirs a accueilli, cette année, 25 enfants de la commune, du 2 au 27 juillet.

L'accueil des enfants s'est fait tout au long de la journée de 9 h à 17 h, conjointement avec celui de la commune de Gidy. La responsabilité pédagogique a été confiée à l'Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs.

Avec l'aide des parents et l'appui d'une société de transports, un ramassage a été mis en place afin d'emmener les enfants à Gidy pour un certain nombre d'activités d'intérieurs, la salle polyvalente de Cercottes étant utilisée en complément, notamment pour l'accueil des enfants et des familles.

Une équipe de 7 animateurs sous la direction de Mademoiselle Richer et d'un adjoint a proposé aux 70 enfants des 2 communes des activités diversifiées favorisant l'expression de l'enfant l'apprentissage à la vie collective, la prise de responsabilité et la rencontre inter-âge :

- **aménagement de "coins"** - repos, lecture, jeux de société, musique, matériel
- **bricolage** - terre, théâtre, marionnettes, photos
- **grands jeux** - chasse au trésor en forêt d'Orléans; rallye vélo, etc.
- **piques-niques** - en forêt de Cercottes, Combreaux, Romilly. Chaque semaine des groupes sont partis en camping découvrir le "milieu" naturel et humain (Beauce, forêt d'Orléans, Sologne, Pithiverais) et pratiquer la baignade, l'équitation, le canoë-kayak. Les plus petits sont partis eux aussi pour une ou deux nuits à Donnery en gîte rural. Le mercredi fut une journée réservée à la piscine d'Artenay.

En fin de Centre, les enfants invitèrent leurs parents à partager, eux aussi, ce qu'ils avaient vécu durant ce mois, pour une soirée-cabaret en la salle des fêtes de Gidy qui accueillit ce soir-là deux cents personnes.

Activités du corps de Sapeurs-Pompiers

En 1984, il y a eu 8 manœuvres et 23 interventions.

Sirène pour l'alerte des Sapeurs-Pompiers :

- Accident de la route, feu de cheminée, ou incident ne nécessitant pas la mise en œuvre de la totalité du personnel et du matériel :
 - 2 appels de 20 secondes, séparés par un temps mort de 10 secondes.
- Feu d'habitation, de forêts, etc... ou toute autre intervention nécessitant ou supposant la mise en œuvre de la totalité du matériel et du personnel :
 - 4 appels de 20 secondes, séparés par un temps mort de 10 secondes.

Les signaux d'alerte ORSEC : 3 appels de 15 secondes séparés par des temps morts de 20 secondes.

INFORMATION

Monsieur CAILLEAU, en tant qu'employé communal stagiaire et entré au service de la commune à compter du 1^{er} novembre 1984. Agé de 41 ans, il est marié et père de deux enfants.

Gendarmerie de Cercottes

La brigade de gendarmerie de Cercottes, à l'effectif de 6 militaires, est chargée de la surveillance de 5 communes (Cercottes, Gidy, Ormes, Bucy-St-Liphard et Saran). Elle exerce donc son activité sur une superficie de 10.370 ha, peuplée de 13.635 habitants.

Cette brigade, commandée depuis le 16 septembre 1984 par l'adjudant Lucas, l'était précédemment par l'adjudant-chef Roels qui est allé prendre un nouveau commandement à Blois.

La principale activité de la brigade est la prévention (vols, dégradations...). Cette prévention s'exerce par une surveillance de jour comme de nuit. Les autres activités sont également fort nombreuses. A retenir notamment qu'elle peut effectuer les changements d'adresse sur les cartes grises lors de changements de domicile - délivrance d'attestations de perte de papiers administratifs, etc...



De gauche à droite : M. ANLIKER Patrick, M. MOUSSET Guy, Chef, M. MAROILLEAU Jean-Pierre, M. LUCAS Alain, Adjudant, M. JALLAGEAS Thierry, M. THOMAS Daniel.

Salle polyvalente

TARIF DE LOCATION :

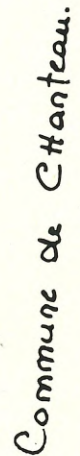
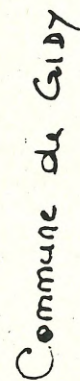
Habitants de la commune	Personnes hors commune
- de 10 h à 6 h : 291 F	676 F
- de 14 h à 6 h : 187 F	624 F
- utilisation de la cuisine : 125 F	125 F

Une caution de 520 F est demandée.

Pour les différentes sociétés locales, la location de la salle est gratuite.

Un prêt gratuit de tables et de chaises est réservé aux habitants de la commune.

Pour l'année 1984, il y a eu 56 réservations. Le montant des différentes locations s'élève à environ 150.000 F.



Dessiné par. D. POYAU le 04.01.84

Syndicat Intercommunal des Eaux

Le Syndicat Intercommunal des Eaux, dont le Président est M. Michel Perdereau, Maire de Gidy, assisté de deux Vice-présidents, M. Philippe Savouré, Maire de Cercottes et M. Paron, Maire de Huêtre, fut créé le 4 juin 1948 entre les communes de Gidy et Cercottes. L'adhésion de la commune de Huêtre eut lieu le 5 août 1955.

Un château d'eau construit sur la commune de Gidy et la station de pompage située à Cercottes, assurent le service d'adduction d'eau des trois communes.

Un fontainier relève les compteurs de près de 900 usagers, cependant que l'entreprise Trottier de Chevilly procède à l'entretien et à toutes réparations concernant le réseau.

DEPARTEMENT DU LOIRET
DIRECTION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DE BACTERIOLOGIE ET D'HYGIENE
33, RUE STANISLAS JULIEN 45000 ORLEANS
TELEPHONE 62-68-62 POSTE 34-02

BULLETIN D'ANALYSE D'EAU

EE 1704

LAB0032

MUNE CERCOTTES

U DE PRELEVEMENT: STATION SHELL

E PRELEVEMENT 08-08-84 A 14 HEURES 15

IF DE PRELEVEMENT. CONTROLE REGLEMENTAIRE

NUMERO
D'INSCRIPTION
AU REGISTRE
DU LABORATOIRE
LAS H 023A H56074C

Exemple d'un bulletin d'analyse d'eau. Ceux-ci régulièrement reçus en Mairie sont à la disposition du public.

EXAMEN PHYSIQUE

RESISTIVITE ELECTRIQUE

2120 OHMS X CM A 20 C

EXAMEN CHIMIQUE

TRATES

36 MGAL NITRATE

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

BACTERIES COLIFORMES TOTALES /100ML

0

SCHERICHIA COLI DANS 100 ML

0

CLOSTRIDIUM SULFITE REDUCTEURS/100ML

0

REPTOLIQUES FECALIS DANS 100ML

0

ILLUSIONS

EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

ORLEANS, LE 20 AGUT 1984

LE DIRECTEUR DU LABORATOIRE

Permis de clôture

- est obligatoire : établir la demande en Mairie
- la demande d'alignement n'est pas un permis de clôture.

Permis de démolir

- est obligatoire à Cercottes. Etablir la demande en Mairie.

Permis de construire attribués en 1984

GUINARD, Hôtel de la Forêt création d'ouvertures
MATHIEU Jean, Olivet maison individuelle
Ets PINSARD et FAUCHEUX bâtiment sablage
FONTINHA Angelo création de deux lucarnes
DUBOIS Patrick garage
FERRERE Jean Frédo garage
DUPAYRAT Monique garage
CASSEGRAIN Pierre clôture
CLAIRAMBAUD Robert clôture
DUBOIS Patrick clôture

Permis de construire

DEMANDE :

- Dépôt du dossier en 4 exemplaires en Mairie uniquement.
- Pendant la durée de l'instruction, un avis de dépôt est affiché en Mairie. Sans réponse dans les deux mois qui suivent le dépôt du dossier, l'accord du permis est tacite (sauf cas particulier à demander en Mairie).
- La durée de ce permis est de 1 an.

A SAVOIR : Permis de construire

Il est obligatoire (code de l'Urbanisme, articles L. 4231-1 et suivants)

pour :

- l'édification de bâtiments avec ou sans fondations (ex. abri de jardin), enterrés ou non (ex. cave), de terrasse de plus de 0,60 m de hauteur.
- la réalisation de travaux sur des bâtiments existants
- la création des surfaces de planchers supplémentaires (ex. mezzanine)
- la modification de l'aspect extérieur (ex. fermeture de loggia ou de balcon par une véranda, création ou modification d'une ouverture, pose de velux, installation de serre, piscine, bassins posés sur le sol (plus de trois mois)
- la commission de l'urbanisme étudiera chaque dossier suivant le code de l'urbanisme rappelé ci-dessus.

Le lotissement de la Gibelotterie n'étant pas rattaché à la commune, pour les demandes de permis de construire ou de clôture, il est nécessaire d'obtenir l'avis de l'architecte comme précisé au cahier des charges du lotissement.



La maison de M. et Mme Caillard. "Toutes nos félicitations".

Concours des Villes et Villages fleuris

Dans le département du Loiret, 255 communes participent à ce concours y compris notre Commune.

En 1981, 1982, 1983, Cercottes a obtenu un diplôme avec mention honorable.

En 1983, deux administrés ont reçu un prix au concours des villages fleuris :

- Mme COGNET, au Chêne Brûlé, a eu un premier prix de ferme fleurie.
- M. CAILLARD, rue des Sorbiers, a également reçu un premier prix de maison fleurie avec mention honorable.

Cercottois, la Municipalité vous invite à vous inscrire à la Mairie pour le concours des Villages Fleuris 1985.

De Cercottes à Paris

De Cercottes à Paris !

Le jeudi 14 juin, heureux mais anxieux, nous avons pris le train pour Paris. M^{re} Chaput, M^{re} et M^{re} Baranger et nos instituteurs nous accompagnaient. Arrivés à la gare d'Orléans, le R.E.R. nous a emmenés près de la tour Eiffel. Là, le 1^{er} bateau mouche nous a fait découvrir Paris : nous étions éblouis par tous ces monuments. Affamés, nous avons déjeuné dans un parc. Ensuite, nous sommes montés au deuxième étage de la tour Eiffel. Certains enfants avaient le vertige car tout Paris était à nos pieds.

Puis les élèves de M^{re} Chaillon sont allés au zoo de Vincennes.



Ceux de M^{lle} Robinet devaient visiter le musée du Louvre. Hélas ! il était fermé pour cause de grève. Alors ils ont traversé le parc des Tuileries, la place de la Concorde et remonté l'avenue des Champs Élysées pour visiter l'Arc de Triomphe. Les deux classes se sont retrouvées à la gare d'Orléans. Nous étions fatigués mais ravis de notre voyage !

Texte collectif.

Les sociétés locales

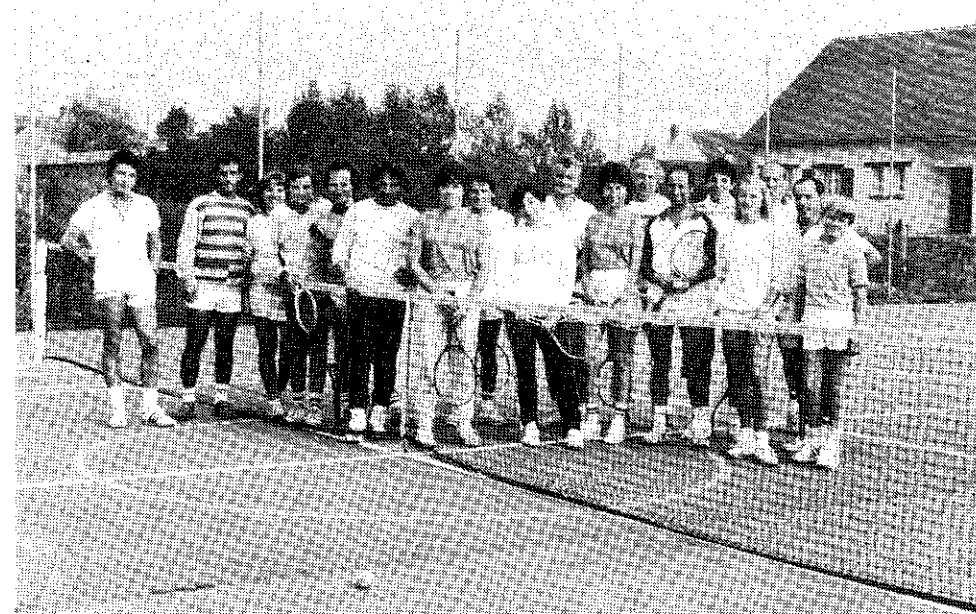
- **Association Sportive Municipale de Cercottes :**
Président M. Catel-Robert
- **G.A.T.M. :** Président M. Lecas Jean
- **Cercottes-Détente :** Présidente Mme Thenault Nelly
- **Club du 3^e Age de Cercottes :** Président M. Thénault Georges, qui succède à M. Mathieu Bernard
- **Comité des Fêtes :** Président M. Dalibard Charles

Les membres du Club "Cercottes Détente" vous invitent à les rejoindre chaque mercredi à 18 h 30 pour une séance de gymnastique.



TENNIS

Le dimanche 16 décembre, une première rencontre a opposé les équipes de Chevilly et de Cercottes. A l'issue de 4 parties très disputées, Cercottes s'est incliné sur le score de 3 à 1. Il s'agissait de nos débuts en compétition et nos joueurs, très motivés, comptent bien faire mieux la prochaine fois.



Les participants à la journée Tennis du 16 septembre 1984.

Etat-Civil

• NAISSANCES

FLEUREAU Jérôme, Bertrand
THOMAS Mathieu, Joseph
BOUCLET Anaïs, Rachel, Régine
DOUCET Karène
PISSY Fabien
GARNIER Jérôme, Jacques, Maurice
COUSIN Alice, Eliette,

le 2 avril 1984
le 7 juin 1984
le 16 juin 1984
le 3 juillet 1984
le 16 septembre 1984
le 2 octobre 1984
le 31 octobre 1984

• MARIAGE

PERDEREAU Christine, docteur en pharmacie, et SAVOURE-LEJEUNE Jérôme, chef d'exploitation de transport, le 30 juin 1984

• DÉCÈS

CHAUSEL Michel, 20 ans (domicilié à Orléans), 5 mars 1984 -
BOUCHER Lucienne, veuve FURET, 79 ans, le 17 mai 1984 -
SERMET Jean-François, 40 ans, le 22 août 1984 - LECAS Lucien, 66 ans, le 18 novembre 1984.

Renouveau à Cercottes

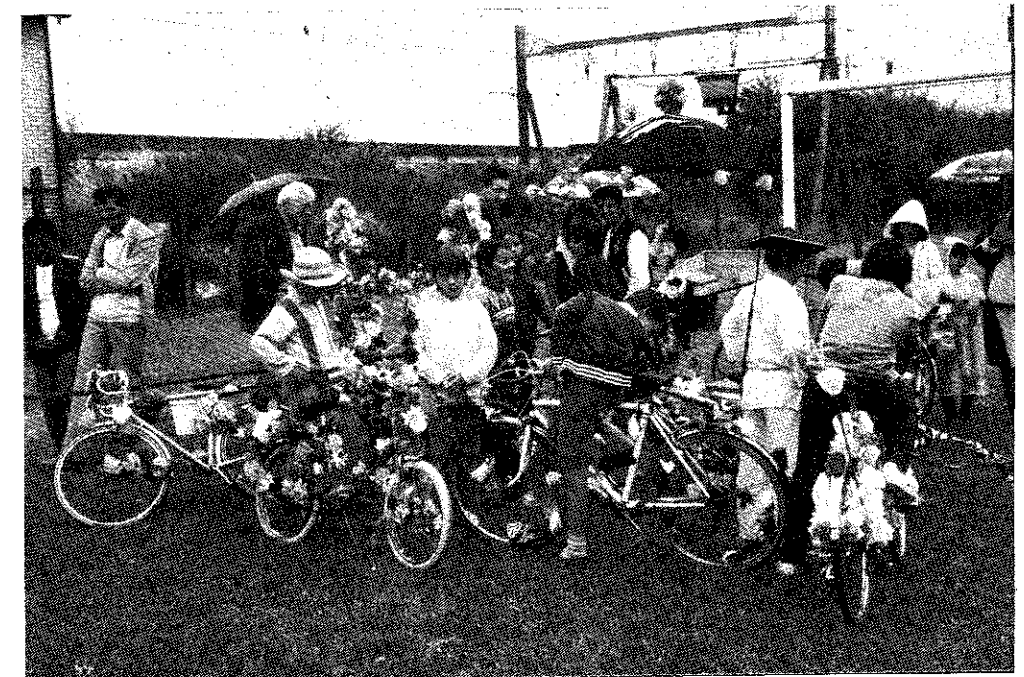


- **22 et 23 juin :** fête patronale avec feu de Saint-Jean en costumes d'époque, où un nombreux public a dansé autour de ce feu. Cette soirée était animée par la Fanfare l'Espérance de Gidy, suivie d'un bal musette.

Pendant ces deux jours, sous un ciel clément, les Cercottoises et Cercottois se sont divertis en participant aux jeux dans les différents stands.

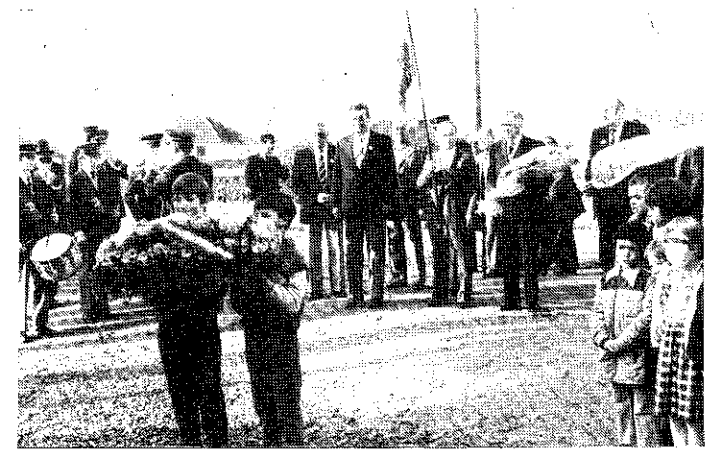
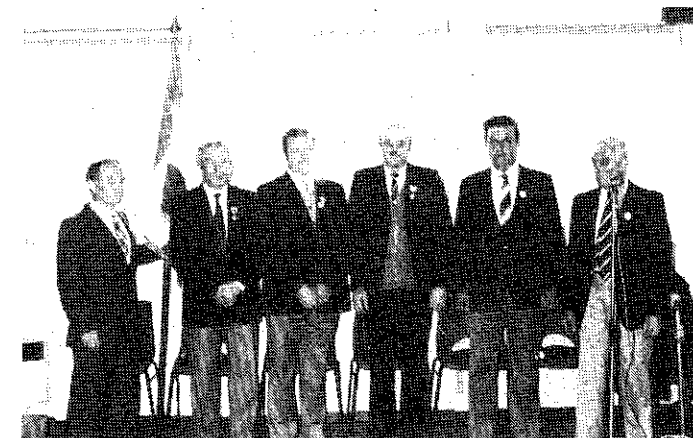
- **13 et 14 juillet :** lampions à la main, petits et grands derrière l'Echo de Saint-Lyé, ont défilé dans les rues de Cercottes, pour se retrouver dans le parc municipal où des fusées multicolores illuminaient le ciel. Un bal populaire clôturait cette soirée.

C'est sous la pluie, le lendemain, que se sont déroulés les jeux. Un corso fleuri était à l'honneur où les nombreux participants ont été récompensés.



Trois anciens combattants d'Afrique du Nord : MM. Maurice Guinard, Jean Lecas et Jean-Claude Robin, ont été décorés par M. le Maire de la Croix du Combattant.

- **Le 11 novembre :** La population toute entière a rendu hommage aux anciens combattants.



Où et comment obtenir les documents administratifs

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom, prénom, nom de jeune fille pour les femmes mariées	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée. Les personnes de nationalité française nées à l'étranger doivent s'adresser au Service Central de l'Etat Civil, 7 allée Branca 44000 Nantes
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage, noms, prénoms	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile	Indiquer date du décès, nom, prénoms	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Fiche d'état civil (familiale ou individuelle)	Mairie du domicile ou autre mairie	Livret de famille, ou carte d'identité, ou extrait de naissance	Gratuit	
Certificat de vie, de célibat, de non remariage, de non divorce	Dans toutes les mairies	Livret de famille et carte d'identité ou extrait d'acte de naissance	Gratuit	
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	En CAS DE PERTE, fournir l'état civil des conjoints et des enfants. DIVORCE: l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata	Gratuit	
Certificat de vaccination	Mairie du domicile	Présenter certificats originaux ou carnet de santé	Gratuit	
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Livret de famille, carte d'identité, justification du domicile, quittance de loyer, EDF	Gratuit	Inscription toute l'année. Avoir 18 ans. Nationalité française
Certificat d'autorisation de sortie de territoire délivré aux mineurs de nationalité française	Mairie	Livret de famille	Gratuit	Demande à faire par le représentant légal
Copie conforme	Mairie du domicile	Présentation de l'original	Gratuit	
Carte nationale d'identité Valable 10 ans	Mairie du domicile	2 photos d'identité, livret de famille ou fiche individuelle pour les célibataires	Timbre fiscal à 105 F	Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou de la mère
Passeport Valable 5 ans	Mairie du domicile	Carte d'identité, 2 photos, livret de famille, ou extrait de naissance	1 timbre fiscal 335 F	Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou de la mère.
Casier judiciaire	s'adresser au Service Central du Casier Judiciaire à Nantes	Indiquer son état civil, son adresse	Gratuit	
Certificat de nationalité française	Greffé du Tribunal d'instance du domicile	Livret de famille ou toute autre pièce prouvant votre nationalité	Gratuit	
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Signature à faire à la Mairie	Gratuit	
Inscription examen Permis de chasser (1 ^{re} demande)	Mairie du domicile	Fiche individuelle d'état civil ou carte de séjour pour les étrangers	Timbre fiscal à 55 F	Pour les mineurs, autorisation parentale + enveloppe timbrée à votre adresse. Demande à faire entre 1 ^{er} et 31/3 de l'année
Visa du Permis de Chasser	Mairie du domicile ou du département ou l'on désire chasser	Attestation d'assurance et timbre fédération des chasseurs		A payer à la perception.
Formalités pour mariage	Se présenter à la Mairie 21 jours avant la date prévue	Extrait de naissance délivré en vue de mariage pour chacun des époux, certificat prénuptial, attestation sur l'honneur pour domicile, liste des témoins	Gratuit	
Pour déclarer une naissance	Se présenter à la Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours	Certificat d'accouchement et livret de famille	Gratuit	Un carnet de santé vous sera délivré, conservez-le précieusement et mettez-le à jour il vous sera toujours demandé
Pour déclarer un décès	Se présenter à la Mairie dans les 24 H	Livret de famille. Certificat de décès	Gratuit	
Renouvellement Carte séjour étranger	Mairie du domicile	4 photos, carte de séjour, passeport	Ressortissant C.E.E. Timbre fiscal 100 F Autres 120 F	
Renouvellement Carte travail étranger	Mairie du domicile	2 photos, carte de travail, passeport, certificats employeurs	Timbre fiscal travailleurs étrangers 100 F	
Permis de construire Délai 2 à 5 mois	Mairie	Dossier en 6 ex., imprimé permis de construire, plan de masse et situation, devis descriptif et estimatif et plans de la construction.	Gratuit	Validité 1 an.
Permis de clôture	Même que permis de construire	Même sauf devis descriptif	Gratuit	Validité 1 an.
Certificat d'urbanisme Délai 3 mois	Mairie	Demande en 8 ex., Plan de situation 3 ex., Plan de masse 3 ex.		Validité 1 an.

Spécialisation PROCESS

coreles
automatismes

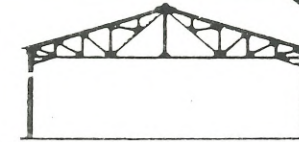
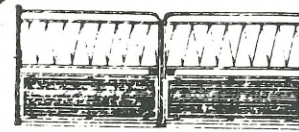
MÉCATRONIQUE – PRODUCTIQUE
INFORMATIQUE – INDUSTRIELLE
ROBOTIQUE – AUTOMATISMES
ÉTUDE ET DÉVELOPPEMENT
MICRO-PROCESSEUR – AUTOMATE
GESTION INFORMATIQUE DES MACHINES ET DE LA PRODUCTION
EN TEMPS RÉEL
ÉTUDE D'INDUSTRIALISATION ET FAISABILITÉ

15, rue Pierre et Marie Curie - Z.I. INGRÉ

45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Telex 781 147

Tél. (38) 43.60.35



Serrurerie – Charpentes métalliques

Ets PETAT & Fils

45470 LOURY — Tél. (38) 65.60.41

STATION SERVICE SHELL

VIDANGE IMMÉDIATE

REISER Dominique

Route Nationale 20

CERCOTTES 45400

Tél. (38) 75.41.94

ORLÉANS VEHICULES INDUSTRIELS

Route RN. 20 – CERCOTTES – Tél. (38) 73.50.44

Serge AGNEESSENS
CONCESSIONNAIRE

IVECO

fruehauf

FASSI
SERIES HYDRAULIQUES

SPORTS LOISIRS CARAVANES

M.C. et J.C. ROBIN

CONCESSIONNAIRE

DIGUE

GJ
GEORGES & JACQUES

FERME LE MERCREDI

PROMPTO
CARAVANES GEORGES & JACQUES

Magasin Accessoires

Service Après Vente

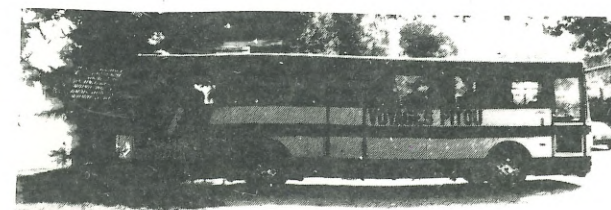
R.N. 20 Route de Paris 45400 CERCOTTES ☎ (38) 75.40.79



Ets GASSELIN international

concessionnaire WESTFALIA - spécialiste VW
CAMPING-CAR - accessoires

579 RN 20 - 45400 SARAN - Tél. (38) 73.32.80



TAXIS - AMBULANCES

Services réguliers • EXCURSIONS

Jacques PITOU

98, rue de la Folie - INGRÉ

45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle - Tél. (38) 88.09.29